



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Le Puy du Fou – France



Du mercredi 10 septembre au samedi 13 septembre 2025 - 4 jours / 3 nuits

Au cœur d'une forêt de 45 hectares, le Grand Parc du Puy du Fou vous propose un véritable dépaysement le temps d'un voyage à travers les siècles.

Jour 1 : VÉLZY-VILLACOUBLAY - CHOLET (Environ 390km)

Départ en autocar pour rejoindre Cholet et votre hôtel 2 étoiles. Dîner dans un restaurant face à l'hôtel « Le Restaurant du Parc » (ou similaire). Installation dans les chambres et nuit à l'hôtel

Jour 2 : LE PARC DU PUY DU FOU

Après le petit déjeuner à l'hôtel, vous rejoindrez le parc du Puy du Fou. Vous vivrez une expérience riche en émotions fortes et en grands spectacles au Puy du Fou, élu deux fois « Meilleur Parc du Monde »! Vous entrerez dans sa forêt légendaire, parcourrez ses villages centenaires et vibrerez au rythme de 20 spectacles grandioses, récompensés dans le monde entier : Course de chars romains, assaut vikings, duel de mousquetaires...

Le déjeuner se fera au restaurant à la « Mijoterie du Roy Henry » (ou similaire). L'après-midi continuera dans le parc. Vous dînerez au restaurant « Le Bistrot » (ou similaire) avant d'assister, à la tombée de la nuit, au spectacle « Les Noces de Feu » (30 mn environ). Vous repartirez du parc vers 23h en direction de votre hôtel.

Jour 3 : LE PARC DU PUY DU FOU

Après le petit déjeuner à l'hôtel, vous poursuivrez votre visite du parc pour assister aux différentes prestations. Le déjeuner est prévu sur le site. Quant au dîner, convivial accompagné par des chanteurs, entonnant les plus célèbres airs du 18^{ème} siècle! Il se fera au relais de la poste (ou similaire). Ensuite vous assisterez au spectacle CINESCENIE (placement Bronze), 1h30 de grand spectacle. Son récit déploie sur la plus grande scène du monde une féerie gigantesque, la plus somptueuse épopée jamais créée. Vous regagnerez votre hôtel après le spectacle (vers 00h30).

Jour 4 : VILLAGE TROGLODYTE – BIOPARC – VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Après le petit déjeuner à l'hôtel, départ pour le village troglodyte de Rochemenier. Visite guidée du musée troglodytique. Déjeuner au restaurant. Départ pour le bioparc Zoo de Doué-La-Fontaine. Visite libre du parc. En fin de journée, route retour en direction de Vélizy-Villacoublay

Le programme peut être modifié dans son déroulement en fonction des impératifs sur place mais pas dans son contenu.

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax : 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

www.velizy-villacoublay.fr

Le prix comprend :

- Le transport en autocar de grand tourisme depuis Vélizy-Villacoublay
- L'hébergement pour 3 nuits en hôtel 2 étoiles à proximité du Puy du Fou à Cholet (25 Kms du parc)
- La pension complète boissons incluses (1/4 de vin, eau en carafe et café) du dîner du jour 1 au déjeuner du jour 4
- Le programme de visite suivant :
 - ◆ L'entrée au parc du Puy du Fou le jour 2 et 3
 - ◆ Le spectacle « Les Noces de Feu » le soir du jour 2
 - ◆ La soirée spectacle de la Cinéscénie le jour 3
 - ◆ La visite guidée du musée troglodyte de Rochemenier + déjeuner dans un restaurant troglodyte
 - ◆ Le zoo bioparc de Doué La Fontaine en visite libre
- Les taxes de séjour et le service hôtelier
- L'assurance assistance, rapatriement et responsabilité civile
- L'assurance annulation

Le prix ne comprend pas :

- Les dépenses personnelles
- Le supplément chambre individuelle de 159 €
- Le port de bagages
- Tout ce qui n'est pas mentionné au programme

Tarif : Attention, le prix par personne est calculé sur la base de 41 à 45 participants, soit 809 € en pension complète, mais peut varier selon le nombre de partants au départ.

Pour calculer votre taux de participation : Le revenu fiscal de référence, indiqué sur votre avis d'imposition de l'année 2024 sur les revenus 2023, sera utilisé pour déterminer le montant de votre séjour.

Barème applicable aux Véliziens de 65 ans et plus :

Taux de participation	Revenu Fiscal de référence pour senior seul	Revenu Fiscal de référence pour senior en couple	Montant du séjour à régler par personne
40%	Inférieur ou égal à 16 286 €	Inférieur ou égal 24 429,60 €	324€
50%	De 16 286 € à 21 128,99 €	De 24 429,60 € à 31 693,49 €	405€
70%	De 21 129 € à 29 629,99 €	De 31 693,50 € à 44 444,99€	566€
90%	Supérieur ou égal à 29 630 €	Supérieur ou égal à 44 445 €	728€

Pour les conjoints **de moins de 60 ans**, la participation est de 100 %, soit 809 €. Pour les personnes **de 60 ans à 64 ans**, la participation est de 90%, soit 728€.